

Guadeloupe

Non à la répression !

Depuis le 9 septembre 2021, les Guadeloupéens se mobilisent avec leurs organisations contre le passe sanitaire, pour la réintégration des salariés suspendus du fait de l'obligation vaccinale et pour l'abrogation de la loi du 5 août 2021. Ils exigent la mise à disposition des moyens matériels pour le secteur social, médico-social, la petite enfance. Ils revendiquent un calendrier de travail pour la résorption des problèmes liés aux conditions de travail, la mise en place d'un système de santé de qualité pour accueillir et soigner les usagers dignement et efficacement (avec des recrutements de soignants) sans oublier des mesures immédiates pour approvisionner les établissements en oxygène.

Au centre des revendications, il y a aussi un plan d'urgence pour l'eau, pour un accès permanent de tous à une eau potable, buvable, sans pesticide, sans chlordécone, à prix bas et unique, dans le cadre d'un véritable service public, l'arrêt des licenciements abusifs, l'abrogation des règles d'indemnisations du chômage, le remplacement systématique de tous les départs à la retraite, la transformation de tous les emplois précaires en emplois pérennes, un plan d'urgence pour la formation et l'embauche des jeunes de Guadeloupe, l'augmentation généralisée des salaires, des pensions et des minima sociaux.

A ces légitimes revendications, le pouvoir répond une fois de plus par le mépris et la répression :

- 200 gendarmes et policiers supplémentaires, auxquels s'ajoutent 50 hommes du GIGN et du RAID, pour un effectif de 2 250 gendarmes et policiers chargés de faire régner l'ordre,
- Un couvre-feu de 18h à 5h,
- Plusieurs déferrements en justice qui s'ajoutent aux précédents (mise en examen du sapeur-pompier Hubert Hildevert, syndicaliste Force Ouvrière, et de plusieurs militants de l'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe).

L'Union Départementale Cgt-Force Ouvrière de Loire-Atlantique condamne cette escalade de violence de l'Etat contre le peuple et la classe ouvrière guadeloupéenne. Elle soutient l'action revendicative et la grève engagées en Guadeloupe et maintenant en Martinique. Elle exige l'abandon des poursuites judiciaires contre les militants et l'ouverture de négociations sur les revendications, seule issue pour sortir de la situation de chaos dans lequel se trouve la Guadeloupe du fait de la répression.

Nantes, le 22 novembre 2021

Michel LE ROC'H
Secrétaire de l'UD Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire Atlantique